

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

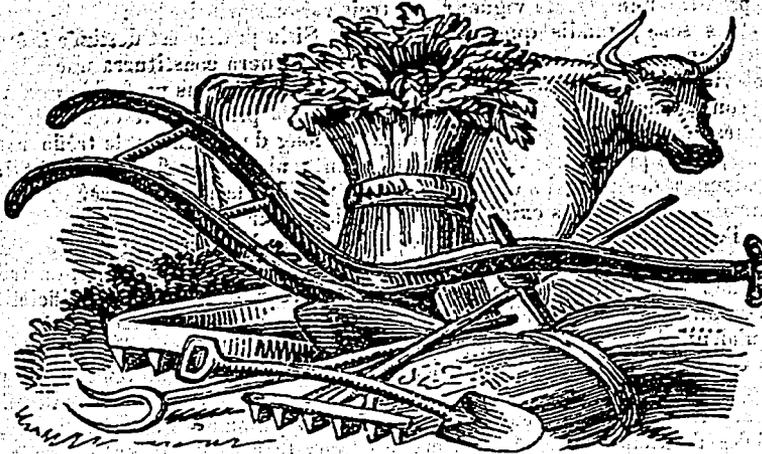
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE ROUGE

(Suite.)

Quantité de semence.—Avant de déterminer la proportion de graines que l'on doit confier à la terre, il est bon de faire quelques remarques. A ce sujet, MM. Girardin et Dubréuil, dans leur *Cours élémentaire d'Agriculture* s'expriment ainsi :

“ Le but que l'on se propose, en créant des prairies artificielles, diffère essentiellement de celui qu'on a en vue lorsqu'on cultive les plantes céréales et toutes récoltes à graines. Dans le premier cas, on veut obtenir, sur une surface donnée, la plus grande quantité possible de fourrage de bonne qualité; dans le second, on ne se préoccupe que de la production des semences, et il est alors nécessaire de réserver, entre chaque graine, un espace suffisant pour que les plantes puissent prendre un développement vigoureux sans s'affamer mutuellement, et donnent ainsi une abondante récolte de semences. Si le trèfle et les autres plantes propres aux prairies artificielles étaient semées de cette façon, ils deviendraient plus grands, les tiges plus grosses, plus vigoureuses, on obtiendrait enfin plus de fourrage sur la même surface, que si les semences étaient répandues très-dru; mais ces produits seraient de mauvaise qualité.

“ Les tiges seraient trop grosses, trop dures, elles opposeraient une trop grande résistance à l'action de la mastication des bestiaux. Semées dru, au contraire, les tiges sont moins élevées, mais plus nombreuses; elles sont délicates, tendres, et sont facilement mangées par les animaux; elles sont aussi moins aqueuses et plus nourrissantes à poids égal. En outre, cet ensemencement serré étouffe, dès la première année, les plantes étrangères qui lui disputent le terrain, et maintient le sol abrité contre l'ardeur du soleil. Enfin, les tiges étant moins charnues, moins grosses, sont bien plus facilement transformées en fourrage sec. Il ne faudrait pas cependant tomber, en ce sens,

dans un autre excès; car les plantes, trop pressées les unes contre les autres, ne prendraient plus qu'un développement chétif, et l'on aurait une perte notable sur le produit et un accroissement de dépenses occasionné par l'emploi d'une plus grande quantité de semences.”

D'après ce que l'on vient de lire, il est laissé au cultivateur beaucoup de latitude; pourvu que son fourrage ne soit pas trop dur ou qu'il ne soit pas trop serré, on ne lui demande pas davantage. La pratique ici doit décider quelle sera la quantité de semences suivant les circonstances. Ainsi tous les sols, tous les climats, toutes les saisons, toutes les plantes ne favorisent pas également la croissance de la légumineuse que nous étudions. Chacune de ces circonstances devra être étudiée avec soin, après quoi, on pourra déterminer le nombre de livres de graines que l'on sèmera par arpent.

Mais afin de guider les calculs, nous allons donner quelques renseignements fournis par les meilleures pratiques.

Les sols argileux favorisent considérablement la croissance du trèfle, lui donnent une humidité constante qui non-seulement le fait germer en quelques jours, mais qui lui est encore très-profitable pendant tout le cours de sa végétation. Sur ces sols, le trèfle taille beaucoup et couvre rapidement les espaces laissés libres. Dans les terres légères, au contraire, l'humidité fait souvent défaut, et la végétation du trèfle est languissante. Alors, on comprend aisément que dans les premières la quantité de semences devra être plus faible que dans les dernières, d'autant plus qu'un semis clair dans un sol léger donne des plantes très-éloignées les unes des autres qui ne s'opposent presque pas à la dessiccation du terrain; inconvenient que ne possèdent pas celles qui ont été semées dru.

L'influence du climat n'est pas non plus à négliger, toutes les localités ne se ressemblent pas sous le rapport de l'eau qui tombe à leur surface. Les unes sont plutôt humides, que sèches, les autres sont tout le contraire; mais l'humidité favorise la croissance des plantes; par conséquent, il sera bon de faire entrer cette influence en ligne de compte.

Cependant, nous ferons remarquer que l'influence du sol et

celle du climat ne doivent pas être séparées, elles se complètent l'une par l'autre.

Tel sol, qui sous un climat sec ne pourra pousser le trèfle qu'à la condition d'avoir été semé dru, demandera, au contraire, des semis clairs, sous un climat frais ou humide.

La richesse, le nettoisement du sol, ont aussi une influence considérable.

Un sol riche procure aux plantes qui les couvrent une nourriture abondante qui leur fait prendre une grande vigueur, et un développement rapide en tous sens; tandis que sur un terrain pauvre leur croissance est languissante. Enoncer ces résultats c'est dire que tout sol riche demande moins de semences qu'un autre de même composition, mais qui n'aurait pas reçu les matières fertilisantes propres à lui restituer les principes que lui ont enlevés les récoltes précédentes.

Quoique le trèfle ne puisse donner des produits élevés que dans un terrain purgé de mauvaises herbes, les exigences de la culture, forcent quelquefois l'exploitant à semer son trèfle dans des sols qui laissent à désirer sous le rapport du nettoisement. Dans ce cas, il faudra semer plus dru que si le terrain était net; car il faut que la légumineuse couvre tellement le sol que les mauvaises herbes n'aient plus de place pour y implanter leurs racines; et encore, malgré cette précaution, les succès complets ne sont pas fréquents.

Les céréales de printemps nuisent moins au développement premier du trèfle que les céréales d'automne. Ce résultat est dû à ce que les premières tallent moins que les dernières, et laissent par conséquent plus d'espace libre dont le trèfle s'empare. On devra donc dans le premier cas donner moins de semence par arpent que dans le second.

Si l'on sème le trèfle en même temps que le grain, la quantité de graines doit être moindre que si on le sème à huit jours d'intervalle, ou lorsque la plante principale est déjà levée, et cela pour la même raison que précédemment.

Enfin, lorsque les graines sont de mauvaise qualité, les semis sont plus drus que pour de bonnes graines.

En moyenne, on estime qu'il faut 10 livres de graines de trèfle pour couvrir un arpent.

Mais les proportions les plus généralement employées lorsqu'on peut disposer de graines de bonne qualité et dépouillées de leurs balles sont :

D'après Burger, dans les céréales d'été, sur les sols argileux et riches, 9 livres; sur les sols sablonneux, 13 livres; sur les mêmes sols, mais en temps secs, 15 livres.

D'après Arthur Young, la moyenne en Angleterre, est de 12 livres.

D'après M. Dubreuil, dans les Pays-Bas, en sols sablonneux, on sème 14 livres; dans le même pays, dans les sols argileux, fertiles, on sème 6 à 8 livres.

Quelques praticiens emploient des proportions différentes suivant qu'ils destinent les plantes à être consommées en vert ou à être converties en fourrage sec. Dans le premier, ils ne mettent que 8 livres par arpent; dans le second, ils emploient 11 à 14 livres.

Cette grande différence, disent les auteurs du *Cours élémentaire d'Agriculture*, repose sur les considérations suivantes :

10. Par 14 livres de semence par arpent, on obtient un fourrage fin et dont les tiges ont le double mérite d'être beaucoup plus facile à dessécher et d'être plus facilement soumises par les animaux à une mastication complète.

20. Le fourrage fin, à cause de cette facilité de dessiccation, se conserve beaucoup plus longtemps, et n'est pas aussi susceptible de se moisir ou de se charger de poussière que s'il était composé de fortes tiges d'une récolte clair-semée.

Toutes ces proportions que nous venons de donner s'appliquent seulement au trèfle que l'on sème seul. Mais si l'on veut faire des mélanges, cela va s'en dire, que les chiffres donnés devront diminuer proportionnellement à la quantité des autres graines que l'on fait entrer dans ces mélanges.

On sème très-souvent un mélange de trèfle rouge, de trèfle blanc et de mil (Phléole des prés), dans lequel cette dernière prédomine sur les deux autres. On effectue ce mélange pour trois raisons principales :

10. Si la prairie est destinée à être fauchée, le fourrage sec qu'elle donnera constituera une alimentation plus complète, et par conséquent plus profitable aux animaux.

20. Si la prairie doit être pâturée après un temps plus ou moins long de fauchage, le trèfle rouge disparaîtra assez rapidement; alors le trèfle blanc qui fait partie du mélange, résistera, prendra la place du trèfle rouge, et cela tout en augmentant la valeur du pâturage.

30. Dans les terres légères que l'on distingue ordinairement par le nom de sablo-argileuses, on trouve quelquefois de l'avantage à créer des prairies artificielles de trèfle rouge; mais comme ces terres sont sujettes à se dessécher sous l'action de la chaleur solaire, le produit serait très-faible si on n'y pourvoyait. On y arrive en remplaçant une partie du trèfle rouge par une quantité équivalente de trèfle blanc.

Dans les mélanges de trèfle rouge, de trèfle blanc et de mil, ces deux trèfles n'y entrent ordinairement que dans la proportion de 2 livres par arpent.

Dans les mélanges de trèfle rouge et de trèfle blanc, on emploie de ce dernier environ une livre par arpent.

REVUE DE LA SEMAINE

Samedi et dimanche derniers étaient deux grands anniversaires : samedi, le cinquantième anniversaire de l'élévation de Pie IX au sacerdoce; dimanche, celui de sa première messe. Le monde catholique les a salués avec amour et enthousiasme : de l'Aquilon au Midi, de l'Orient à l'Occident, des plus humbles villages comme des grandes cités se sont élevés des milliers de voix; elles ont protesté de leur inaltérable dévouement et de leur attachement profond au saint et vénéré pontife qui, depuis bientôt vingt-trois ans, gouverne si glorieusement l'Eglise du Christ, ballottée sur une mer en courroux et perpétuellement assaillie par de formidables tempêtes. Ces voix, ou plutôt ces accents de tendre piété filiale, ont pris un corps et une forme singulièrement expressive dans les nombreuses adresses, les cadeaux de toutes sortes, les sommes considérables qui ont été déposées aux pieds de Pie IX. De toutes les lèvres catholiques se sont aussi échappés pendant ces jours les vœux les plus ardents pour le bonheur de l'immortel Pontife et le triomphe de l'Eglise; et ces vœux, portés sur les ailes d'or de la prière, sont montés vers le ciel tout embaumés du parfum divin qui s'exhale des autels où s'offre l'adorable sacrifice.

Qu'est-ce donc à dire? Que signifie cette immense explosion d'amour et de vénération qui vient de se produire, à l'égard de Pie IX par tout le monde catholique? Ah! elle signifie que dans Pie IX revit Pierre, le vicaire et le représentant de Jésus-Christ parmi les hommes; elle signifie que Pie IX est le roc inébranlable sur lequel est bâtie la cité de Dieu, et que là où il est, là est aussi l'Eglise; elle signifie que la foi, l'amour de l'Eglise grandissent et se fortifient dans le cœur des fidèles en proportion de l'intensité que prennent l'impiété de ces derniers jours et la haine des méchants contre cette Arche sainte, hors

de laquelle il n'y a que les grandes eaux de l'iniquité et naufrage inévitable; elle signifie enfin que Pie IX est *Moïse par l'autorité*, et qu'il a véritablement montré que tel doit être son nom. C'est lui, en effet, qui guide Israël, toujours plus nombreux et plus indestructible après qu'on l'a persécuté et décimé; c'est lui qu'on a vu descendre de la montagne, la figure toute rayonnante, et portant dans ses mains le Code qui condamne les erreurs du monde moderne; par le *Syllabus*, il a brisé le veau d'or qu'adoraient les peuples; et à ces peuples il ne reste plus qu'à boire le fruit de leurs iniquités. Devant lui se sont ouverts les flots: il s'est miraculeusement frayé un passage à travers la Mer Rouge de la Révolution; à sa voix, les rochers se sont changés en sources d'eaux vives: les conversions se sont multipliées dans les pays hérétiques, au sein de l'Angleterre en particulier; il a rencontré Madian et Amalec, c'est-à-dire le farouche Mazzini et l'infâme Garibaldi, mais il a élevé ses mains sur la montagne, et sa prière, qui a obtenu un premier succès, donnera le gain du combat.

Pie IX est révéré, aimé, obéi de l'élite du genre humain, dans toutes les terres connues. Il a mis et mettra la main à tout ce qui s'est fait et se fera de plus grand dans ce monde. Il a trois fois réuni autour de son auguste personne les évêques de l'univers catholique: une première fois, en 1854, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception; une seconde, en 1862, pour la canonisation des martyrs japonais; et une troisième, en 1867, pour la dix-huitième anniversaire séculaire du martyre des saints apôtres Pierre et Paul. Il a eu à lutter contre toutes les ruses et toutes les perfidies, contre l'orgueil des rois et le flot toujours montant de la démocratie, contre des ennemis déclarés et des enfants hypocrites. Toujours cependant il est sorti victorieux de la lutte; soutenu qu'il a été par Marie qu'il aime tant, qui est puissante comme une armée rangée en bataille et qui a honoré son pontificat par deux célèbres apparitions, l'une à la Salette; l'autre, à la Grotte de Lourdes. Aujourd'hui, si faible qu'il paraisse aux yeux de ceux qui ne savent pas où réside la force du Très-Haut, n'ayant plus qu'un lambeau de ce patrimoine que lui ont volé les puissants de la terre, il fait néanmoins trembler les impies, qui ont juré de renverser son trône, en affirmant toutes les vérités qu'ils nient dans ce siècle de débauches intellectuelles.

Pie IX a encore vu, pendant son glorieux pontificat, et dans l'extrême Orient et sur les degrés mêmes de son trône nombre de ses généreux et héroïques enfants teindre leurs robes dans le sang de l'Agneau et s'élever ensuite dans le sein de la gloire. Avant d'aller recevoir lui-même la récompense promise au bon et fidèle serviteur, il ouvrira et clora, nous en avons la douce confiance, le concile œcuménique qu'il a convoqué et qui, immense dans son objet, le sera aussi dans ses résultats. Quoiqu'il arrive cependant, le nom de Pie IX restera attaché à ce concile. Gloire donc à l'immortel Pie IX! qu'il vive longtemps encore; qu'il triomphe des ennemis de l'Eglise et que tous nous nous fassions un devoir de l'honorer par l'imitation des si belles vertus dont il donne chaque jour l'exemple!

Ces quelques lignes, que nous nous faisons un devoir d'écrire en l'honneur du vénéré Pie IX, ne sont que le résumé de ce que nous avons entendu vendredi dernier au soir, à la séance qu'ont donnée M.M. les élèves du Collège de Ste. Anne, heureux de fêter le grand anniversaire du Pontife-Roi. Rien dans cette séance ne visait à l'effet, rien ne sentait trop l'art, et cependant il y en avait beaucoup, pensons-nous, puisque tout allait droit au cœur. La musique elle-même, les pièces surtout qui ont été chantées, était toute imprégnée de ce sentiment de piété filiale et religieuse qui avait présidé à la séance. Nous voudrions pouvoir redire toutes les paroles brûlantes qu'a fait

entendre un élève en prononçant l'éloge des zouaves pontificaux, des zouaves canadiens en particulier, mais la place nous manque aujourd'hui. Plus tard, si nous le pouvons, nous donnerons quelques extraits de ce travail.

Les journaux ont reproduit une correspondance adressée à la *Minerve* par M. O. Dunn et dans laquelle ce Monsieur rend compte d'une audience privée que lui a accordée le Saint Père. Pie IX lui a dit, rapporte-t-il, qu'il aime beaucoup les journalistes qui défendent la bonne cause; il l'a exhorté à la bien servir, à combattre pour elle; puis, comme M. Dunn demandait qu'elle devait être la règle de ses écrits, Sa Sainteté a répondu: "Vous êtes bon catholique, soyez droit d'intentions" et Dieu vous sauvera de toute erreur."

Si M. Dunn traduit fidèlement les paroles de Pie IX, celles que nous citons d'après lui ne peuvent que signifier, quoiqu'il ait cru devoir faire usage d'italiques: "Il pourra vous arriver d'émettre des propositions fausses et erronées, le Pape seul ayant le privilège de l'Infaillibilité; mais si vous avez la droiture d'intentions qui convient, jamais vous ne persisterez opiniâtement dans l'erreur: il pourra y avoir chez vous erreur matérielle, jamais erreur coupable."

Rien de plus clair; eh bien! le croirait-on? le *Constitutionnel* des Trois-Rivières prend de là occasion d'écrire le paragraphe suivant:

"Et dire que le noble auteur de ce récit a été mis à l'index par la *Gazette des Campagnes* et a failli être excommunié par le *Nouveau-Monde*. On a fait tout ce qu'il y avait moyen de faire pour le rendre suspect d'impiété. Mais nous sommes persuadé que M. Dunn, qui doit bientôt revenir au pays, ne se laissera pas décourager par les injures des sots et les calomnies des méchants. Il restera dans la presse et lui fera honneur."

Voilà comme parle le *Constitutionnel*! Il ne nous donne certes pas là un échantillon de l'exquise politesse qu'on se plaît à reconnaître chez ceux qui ont fréquenté les bons lieux de Paris. Le manque de bonne foi ou le manque d'intelligence peuvent seuls avoir dicté ces grossières insultes. Le *Constitutionnel* voudrait-il bien nous dire quand, où et comment la *Gazette des Campagnes* a injurié M. Dunn. Avons-nous dit le moindre mot contre la personne, les intentions mêmes de ce Monsieur? Depuis quand existe-t-il en faveur de M. Dunn un privilège personnel qui mette ses écrits en dehors des atteintes de la critique? depuis quand est-il défendu de les apprécier et de les qualifier comme il convient? En répondant à ces questions le *Constitutionnel* pourra reconnaître que nous n'avons rien dit que de fondé, de légitime à propos des écrits de M. Dunn, que nous ne l'avons pas injurié par conséquent; il verra par contre à qui appartient le bagage qu'il étiquète ainsi: *injures des sots, calomnies des méchants*. Le *Constitutionnel* est-il naïf à ce point de croire que les écrits de M. Dunn ont reçu l'approbation du St.-Siège, par cela seul que Pie IX a exhorté le noble auteur à servir fidèlement la bonne cause? Il n'est pourtant pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre que toutes les paroles que le Saint Père a adressées à M. Dunn, comme noble auteur, regardent exclusivement l'avenir et aucunement le passé. Que le *Constitutionnel* mette des lunettes, s'il ne peut pas voir clair autrement.

Un correspondant de la *Minerve*, qui signe *Un Médecin* et qui débute en postant contre les anonymes, qualifie la *Gazette des Campagnes* de *chatouilleuse* et de *prétentiveuse*: de *chatouilleuse*, parce que la *Gazette* n'a pas voulu, l'impertinente! se laisser injustement souffleter par le *Naturaliste*; de *prétentiveuse*, parce que la *Gazette* a de plus le tort de ne pas croire que le *Naturaliste* nous donne le dernier mot de la science. Pour sûr ce *Médecin* est malade; il agirait sagement s'il s'administrait à

lui-même les pillules que, dans un excès de zèle, il veut administrer à ceux qui se portent bien.

Un Catholique, qui fait couler à grands flots la sagesse et la science dans les colonnes de *l'Événement* et du *Journal de Québec*, assure que tout le monde a regretté la forme que la *Gazette des Campagnes* a donné à ses réponses aux attaques du *Naturaliste*. *Un Catholique* ne pécherait-il pas un peu contre l'humilité en se regardant comme devant nécessairement être l'organe de tous ceux qui pensent bien? Nous prendrons la liberté de lui dire que quiconque est attaqué a le droit de se défendre, et que quiconque a un adversaire, qui aime un peu trop le sans gêne et qui prend devant tout un public des allures qui ne conviennent pas, a le droit de qualifier ce sans gêne et ces allures comme ils le méritent. Quand on ne veut pas se faire redresser en plein public, on s'abstient d'y paraître; quand de plus on ne veut pas s'entendre dire des choses désagréables, on ne pose pas publiquement des actes qui les attirent et les méritent. Qu'*Un Catholique* fasse bien son examen de conscience et il verra qu'il n'est pas en aussi bonnes conditions que nous. Il attaque et nous avons été attaqué; il fait sur le compte de celui qu'il s'est donné pour adversaire les insinuations les plus perfides, et en cela il manque énormément de modération. *Un Catholique* eût parlé autrement qu'il n'a fait, s'il eût su ce qu'est la modération: celui qui est vraiment sage et modéré prêche d'exemple tout d'abord.

Amélioration de l'espèce chevaline en Canada

LE CHEVAL CANADIEN.

Nous donnons aujourd'hui quelques extraits d'une série de correspondances publiées dans la *Minerve* de Montréal depuis le 10 de décembre dernier, par M. le Dr. De Bonald, sur l'amélioration de l'espèce chevaline en Canada, et dans le comté de Berthier en particulier.

C'est surtout la question du cheval canadien que le savant docteur a voulu traiter. Il l'a fait avec un bonheur d'expression que l'on rencontre rarement dans les écrits de cette nature publiés dans nos journaux. Sous sa plume, un sujet aussi peu poétique que "l'élevage du cheval," revêt des formes gracieuses. La lecture est attachante; quand on a commencé on veut aller au bout. Nous regrettons de ne pouvoir donner cette satisfaction à nos lecteurs. Plusieurs numéros de la *Gazette* n'y suffiraient pas.

Le public canadien doit lui savoir gré d'avoir consacré quelques heures de loisir à l'étude d'une question comme celle-là, qui n'a pas encore été traitée *ex professo*, au point de vue de l'élevage canadien; du moins à notre connaissance.

M. De Bonald pose d'abord six questions:

"1o. La race des chevaux canadiens s'éteint-elle ou n'est-elle seulement que dégénérée? 2o. Si elle s'éteint, quelles en sont les causes? 3o. Faut-il la récréer, la retremper, ou l'améliorer par elle-même? S'il faut la récréer, quels sont les éléments les plus favorables à ce but? S'il faut la retremper, où trouvera-t-on des étalons types de la race primitive? 6o. S'il faut l'améliorer, sera-ce par le croisement, ou par le perfectionnement de la race actuelle sans immixtion de sang étranger?"

Nous espérons que le savant Docteur donnera une solution concluante à chacune d'elles.

Nous l'invitons surtout à traiter la 5me et la 6me. Où trouver des étalons de race primitive? Est-ce par le croisement ou la sélection, c'est-à-dire le perfectionnement de la race par elle-même, que l'on parviendra à la retremper et à l'améliorer? Questions pleines d'actualité pour nos éleveurs et nos sociétés d'agriculture.

Les six correspondances qu'il a publiées et qui sont les seules que nous ayons lues jusqu'au 13 février n'en disent rien.

Première question:

"La race de chevaux canadiens est-elle éteinte ou près de s'éteindre? Avant de résoudre cette question, il est nécessaire de fixer l'esprit du lecteur sur la valeur de cette dénomination. Qu'est-ce que le cheval canadien? Forme-t-il un type distinct, et comment peut-on s'en faire une idée? Le tableau suivant nous montre le cheval canadien comme formant une race fixe, distincte, possédant des qualités et des aptitudes constantes qu'on ne trouve qu'exceptionnellement dans d'autres races. Nous allons donc peindre le cheval canadien avec ses qualités extrinsèques et intrinsèques. Les qualités extrinsèques sont la robe ou poil, la hauteur, la grosseur, la longueur, etc., etc. Les qualités intrinsèques comprennent, sa capacité d'alimentation, son caractère, sa force dynamique et sa force statique. Les couleurs les plus communes du cheval canadien sont, par ordre de fréquence: le brun foncé, le rouge, le blond ou alezan, le noir, le gris et le blanc; les couleurs intermédiaires, c'est-à-dire le cendré, crème, élixir, etc., sont très-rares.

"Le poil est long; la crinière et la queue longues et épaisses; cela tient, sans doute, au climat et à la manière rude dont il est élevé. Le cheval canadien n'appartient pas à la race que les anglais appellent *noble*, qui dépense beaucoup et produit peu, mais, il constitue la plus utile, qui dépense peu et produit beaucoup.

"Le cheval canadien a généralement la tête un peu grosse; mais elle est bien supportée par une forte encolure bien arrondie; le corps bien traversé, bien appuyé sur des jambes solides et couvertes de poil qui va s'allongeant du genou jusqu'au boulet et à la couronne; le corps, c'est-à-dire le rachis un peu long; ce qui le rend peu propre au travail statique (porter sur le dos); la croupe ni trop ovale ni trop droite; les hanches musculées, sans cependant être comparativement aussi fortes que l'avant main ou train de devant; le sabot plus gros que celui des chevaux fins; du reste bien conforme pour le travail à morte charge ou pour le voyage à allure rapide; très-peu sujet à l'encastelure; sa hauteur la plus commune est de 14 à 15 mains (4.8 à 5 pieds); son poids est généralement entre 800 à 1000 lbs. Il tient à la race normande et bretonne par la tête et l'encolure, au cheval de chasse anglais par les poumons, au cheval arabe par la crinière et la queue, au cheval tartare ou au cosaque par la sobriété, la docilité et la solidité du pied.

"Les qualités intrinsèques du cheval canadien sont la sobriété, la docilité, la douceur, l'aptitude à toute espèce de travail de trait et la longue période de temps pendant lequel il peut rendre de bons services.

"La sobriété du cheval canadien est trop bien connue en Amérique pour que nous en parlions au long; en Angleterre même, où l'on sait apprécier le mérite des chevaux, mieux que partout ailleurs, en Angleterre, disons-nous, on estime le cheval canadien; on l'appelle: *The hardy easily kept canadian pony*.

"Le cheval canadien vit bien et fournit une bonne journée de travail (à la ferme) avec la nourriture suivante: 10 à 12 livres d'avoine, 18 à 20 livres de foin par jour. L'avoine que l'agriculture récolte lui revient, année commune, à un demi-cent la livre, et le foin un cinquième de cent; la ferrure et les harnais à peu près 50 cents par mois; ce qui fait par an 42 dollars.

"Faisons la somme de son travail. Déduction faite des dimanches, fêtes et des journées de mauvais temps où il est impossible de travailler en aucune saison, nous pouvons fixer à 4 jours par semaine la somme de travail effectif d'un cheval de

ferme : nous savons bien que les chevaux des villes sont soumis à une répartition beaucoup plus inégale de travail ; car tandis que les uns travaillent beaucoup trop, les autres travaillent beaucoup trop peu ; mais cette estimation n'entre pas dans le cadre de notre sujet.

“ La valeur minimum de la journée d'un cheval de ferme, en Canada, est d'un dollar, ce qui fait \$208 par an ; il dépense \$42 par an ; donc, il donne à son maître un profit annuel de \$166.

“ La durée moyenne de la vie active d'un cheval, c'est-à-dire le nombre d'années pendant lequel il peut rendre des services et profiter à son maître, peut être estimée à dix ans ; et la durée moyenne de sa vie est à peu près 15 ans. Jusqu'à l'âge de 5 ans, le cheval a gagné, par son travail, environ ce qu'il a coûté pour l'élever, de sorte que l'on ne peut faire aucune estimation de dépense ou de gain jusqu'à cet âge ; après 15 ans, s'il vit, le cheval, en général, n'est ni un profit, ni une perte pour son maître, c'est-à-dire qu'il gagne ses dépenses sans les excéder.

“ Puisque le cheval actif donne à son maître un profit de \$166 par an, la somme totale de son travail actif, c'est-à-dire 10 ans, sera donc de \$1660. Deux chevaux bien conduits et bien pensés peuvent suffire à tous les travaux d'une ferme de 100 arpents : un cultivateur qui en aurait 200 réaliserait en 10 ans avec 4 chevaux, un gain de \$6,640. On voit par là l'importance de n'avoir que le nombre de chevaux indispensables à l'exploitation d'une ferme d'une étendue donnée ; en tenir un plus grand nombre devient onéreux et peut conduire ultérieurement à la ruine. Il serait facile de démontrer par des faits irrécusables et nombreux que, si le cheval peut faire la fortune du cultivateur, il peut l'entraîner à sa perte en raison directe de son train aussi sûrement que l'usage des boissons fortes.

“ Le cheval canadien est doux et docile. Ces qualités, outre qu'elles lui sont naturelles, sont encore rendues plus domestiquées par le fait qu'il est presque toujours en rapport avec l'homme. Il passe la plus grande partie de l'année, c'est-à-dire l'hiver, dans l'écurie, où il est constamment sous les yeux et la main du maître. Une autre cause qui contribue aussi à le rendre patient et soumis, c'est la nourriture peu substantielle qu'on lui donne, et surtout le peu de soin que l'on prend de son enveloppe cutanée ; la plupart des chevaux de nos agriculteurs n'ont jamais senti sur leur peau ni la brosse, ni l'étrille, encore bien moins la couverture.

“ On suit l'influence qu'ont ces soins sur le système nerveux des chevaux ; combien plus vifs, agiles et gais sont ceux qui reçoivent journellement un pansage régulier ; c'est-à-dire étrillés, brossés ou bouchonnés et couverts dans les grands froids.”

Petite chronique agricole.

Les chars arrêtés depuis le 30 mars dernier nous sont enfin arrivés vendredi, le 9 du courant. C'est donc après une absence de 11 jours et non un repos, car la neige, accumulée sur la voie, foulée par une abondante pluie, s'était transformée en glace au premier contact du froid, et l'enlever était devenu un travail énorme. Aussi pendant huit jours consécutifs quatre locomotives n'ont cessé de tenter des efforts dans le but de se frayer un passage. Ce n'est qu'après un bien pénible labeur qu'elles ont atteint leur but. Au dernier jour, il était facile de s'apercevoir que les hommes accompagnant ces locomotives étaient sous l'influence d'une grande lassitude provenant du genre de travail à faire, de l'irrégularité dans les repas, et de la privation de sommeil. On doit donc être satisfait et ne pas murmurer injustement. Réservons pour le moment nos blâmes pour ceux qui sont chargés de nous faire parvenir la maille. Il y a eu là

à plusieurs reprises des négligences signalées. Quand il y a sur la voie un obstacle qui doit arrêter le train pendant plusieurs jours, on devrait aussitôt prendre les moyens d'expédier les lettres et les journaux. Ce moyen il est connu depuis longtemps, c'est celui employé partout où il n'y a pas de chemin de fer. Il n'est donc pas nécessaire de se creuser la tête quatre et cinq jours pour le trouver.

La semaine dernière a été assez belle. Quoique le ciel soit généralement nuageux, le soleil peut cependant se montrer assez souvent pour réchauffer l'atmosphère. Il est déjà fondu une assez bonne quantité de neige. Les chemins se brisent vite et vont devenir à l'instant impraticables.

Les travaux du sucre sont sérieusement commencés. On nous rapporte que plusieurs personnes ont déjà fait dans le cours de la semaine dernière 100 à 150 livres de sucre et même plus. Les journaux de Québec ont déjà signalé son apparition sur les marchés. Si la température continue d'être tant soit peu favorable d'ici à la fin du mois, on peut compter sur une bonne récolte.

Le fleuve se débarrasse vite de ses glaces. Les battures sont en grande partie découvertes. Une goëlette de Rimouski est arrivée à Québec jeudi dernier. Samedi matin un navire était en vue de Ste. Anne. D'où part-il ? Est-ce de l'ancien continent, ou seulement de quelque rive du golfe où il aurait hiverné ? C'est ce qu'on ne peut dire. Quoiqu'il en soit, ce que nous avons pu constater c'est que sa mâture est brisée, et ses flancs passablement rapés. Voilà donc la navigation ouverte.

Le *Moniteur-Canadien* du 7 courant dit : “ Nous avons depuis quelques semaines une température printanière, il pleut de temps à autre et la neige s'en va rapidement ; aussi les chemins sont-ils presque impraticables. On remarque l'apparition des outardes en certains endroits, ce qui, selon l'expérience, est l'indice d'un printemps hâtif. Déjà plusieurs ports sont ouverts dans cette Province et à l'Isle du Prince-Edouard.”

Patates Garnet-Chili et Brôme de Schrader

Dans nos colonnes d'annonces nos lecteurs verront que M. Louis Bilodeau de Québec offre des patates Garnet-Chili et du brôme de Schrader.

La *Gazette* a déjà parlé plusieurs fois des patates Garnet-Chili, espèce nouvelle, encore peu répandue dans nos campagnes. Elles produisent beaucoup plus que les patates ordinaires et ne pourrissent pas. On peut donc les recommander avec confiance.

Quant au brôme de Schrader, c'est un très-bon fourrage qui peut offrir des avantages en Canada. Il est encore peu connu ici. Il vaut la peine d'être essayé.

RECETTE AGRICOLE

Expulsion des fourmis.

Nous lisons dans le *Sud-Est* :

“ M. Fougère, arboriculteur amateur distingué, a fait l'année dernière, au printemps, une expérience pour préserver des fourmis ses jeunes arbres greffés, expérience qui lui a parfaitement réussi. Il a répandu autour du pied de l'arbre un peu d'engrais humain. Depuis ce moment, aucune fourmi n'a paru sur les jeunes greffes. En remuant un peu la terre, quelque temps après l'opération, on neutralise ce qu'elle peut avoir de désagréable.

— Nous publierons la *Table des matières* de la 7^e année de la *Gazette des Campagnes* dans la première semaine de mai.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXI

Une rencontre sur la route de Prague. — Blanche et Henri de Brabant.

(Suite.)

Mais l'idée seule de voyager après la tombée de la nuit m'effrayait ; et puis, j'ai souvent été obligé de m'arrêter aux auberges que je rencontrais le long de la route, afin de profiter de la société de voyageurs suivant la même direction que moi, car la situation du pays et la mauvaise réputation que possèdent certaines forêts que j'avais à traverser, m'exposaient à bien des dangers. Votre Excellence comprend que j'ai dû faire ainsi un voyage long, ennuyeux, et qui, parfois, n'était pas sans péril.

— Mais comment se fait-il que vous soyez sur la route, ce soir, si tard, seule, et au milieu d'une plaine qu'on dit n'être pas du tout sûre ?

— Je vais vous en donner la raison, dit Blanche en ralentissant le pas de son cheval. Ce soir, vers cinq heures, je suis arrivée dans un petit village, où je suis descendue dans une auberge. Mon intention était d'y passer la nuit, d'autant plus que j'avais été parfaitement accueillie. J'étais en train de souper avec l'hôtesse et son mari, quand est entré un étranger. Il s'est adressé à l'aubergiste et à sa femme dans des termes qui m'ont prouvé qu'il les connaissait parfaitement. Il était de leur part l'objet de beaucoup d'attention et de respect. Il s'est assis à la table et a mangé avec nous. Dans le cours de la conversation, il a dit qu'il passerait la nuit à l'auberge et qu'il repartirait le lendemain pour Prague, vu qu'il était dangereux de traverser la lande après le coucher du soleil. L'hôtesse lui a dit que moi aussi, je me rendais à Prague ; là-dessus, il m'a regardée avec plus d'attention, et quand il a rabattu le capuchon de sa vaste redingote, il m'a paru que sa figure ne m'était point inconnue. Je ne sais comment, mais je me suis sentie envahir par un pressentiment funeste, qui est devenu un véritable malaise quand j'ai eu la conviction que cet étranger me regardait furtivement chaque fois qu'il croyait ne pas être observé. Après le souper, l'aubergiste et sa femme se sont retirés, et l'inconnu, qui avait à peine jusque là ouvert la bouche, s'est mis à me parler d'un air amical, et ayant amené adroitement le nom du château de Rotenberg, il a remarqué le tressaillement soudain dont j'ai été involontairement saisie. J'ai été dès lors certaine qu'il me connaissait, et que ce n'avait été de sa part qu'un moyen de s'assurer qu'il ne se trompait pas. Au même moment, je me suis appelée, comme par une inspiration soudaine, où et dans quelles circonstances je l'avais remarqué. Il faut que vous sachiez qu'au commencement de ce mois, le jeune Rodolphe de Rotenberg me fit saisir par ses gardes et transporter à son château ; ce fut pendant que je traversais la grande salle de la forteresse que j'aperçus cet homme qui sortait de la chapelle. Il s'arrêta pour me regarder, et je le conjurai, mais en vain, de me protéger. Il ne fit que sourire d'une façon insolente, et se détourna. C'est ce même individu, ajouta Blanche, que j'ai rencontré ce soir à l'auberge du village.

— L'aubergiste ou sa femme ne l'ont-ils pas appelé d'un nom quelconque ? demanda le chevalier.

— Oui, il répondait au nom de Cyprien.

— Cyprien ! exclama Henri de Brabant. Je le connais, et j'ai moi-même de bonnes raisons de me plaindre de sa fourberie.

— Ah ! ainsi mes pressentiments ne me trompaient pas ! dit Blanche. Mais je poursuis mon récit. A peine ai-je eu reconnu que cet homme était le même que j'avais vainement invoqué à Rotenberg, que j'ai éprouvé une terreur qui s'est probablement trahie sur mon visage, car il m'a dit aussitôt, avec un air significatif : *« Nous ne sommes pas tout à fait étrangers l'un à l'autre. Mais ne craignez rien : vous trouverez en moi un défenseur au besoin, et demain je vous accompagnerai à Prague. »* Je n'ai pas répondu ; et après quelques moments de silence, il m'a demandé ce qui m'amena dans la capitale de la Bohême, si j'y avais des amis, et où j'avais intention de loger. Evitant de répondre à la première de ses questions, j'ai répliqué simplement que je ne

connaissais personne qui pût m'offrir un asile. Il s'est mis alors à me vanter la bienveillance et la charité d'une certaine dame de sa connaissance, qui possède une superbe habitation dans le voisinage de la ville, une dame à qui il voulait me présenter, en m'assurant qu'elle m'accueillerait avec cordialité et affection.

— A-t-il mentionné le nom de cette dame ? demanda Henri de Brabant, qui conçut soudain un étrange soupçon.

— Non, répondit Blanche : et avant que j'eusse eu le temps de lui répondre, ou même de le remercier de sa bonté, dont, toutefois, je n'étais pas disposée à profiter, une vieille femme d'apparence respectable est entrée dans l'auberge, ayant un paquet à la main. Aussitôt l'étranger s'est levé et lui a fait signe de le suivre. Me sentant fatiguée, et désireuse de me soustraire à toute espèce de questions importunes, je suis montée dans la chambre qu'on m'avait préparée. Mais à peine y étais-je entrée, et avais-je vu fermer la porte derrière moi, que j'entendis des voix dans une pièce voisine ; la cloison était très-mince, et je pus aisément saisir une partie des paroles. *« Je vous ai apporté le déguisement, »* disait une voix de femme, *et le jus pour votre teint. — Bien, a répondu une autre voix, que j'ai reconnu sur-le-champ pour être celle de l'étranger : mais m'apportez-vous des nouvelles de celle que je cherche depuis tant de jours ? — Oui, a répondu la vieille femme : mes recherches n'ont pas été vaines. Mariette est à Prague, et votre vengeance sera satisfaite. »*

Henri de Brabant bondit sur la selle lorsque ces paroles frappèrent ses oreilles, car la scène dont il avait été témoin dans la caverne, près du camp des Taborites, lui revint à l'esprit, et il se rappela que Mariette n'était autre qu'Estu. Mais Blanche ne s'aperçut, dans l'obscurité de la nuit, de l'effet que cette partie de son récit avait produit sur le chevalier, et elle continua :

— A cette assurance que lui donnait la vieille femme, Cyprien a poussé une exclamation de joie, et puis ils ont causé à voix basse, durant quelques minutes. Enfin, j'ai entendu la vieille femme qui disait : *« Si l'on réussissait à s'emparer de Mariette, quelle serait sa punition ? — Comment pouvez-vous faire une pareille question, Marthe ? s'est écrié Cyprien d'un ton sévère, vous qui êtes au nombre des serviteurs jurés de la statue de bronze !* Puis ils ont baissé la voix, et je n'ai plus rien entendu ; au surplus, une sorte de vertige s'est emparé de moi, et mon imagination évoquait mille objets de terreur et d'épouvante.

— Pourquoi vous alarmiez-vous ainsi ? demanda Henri de Brabant, qui prévoyait quelle allait être la réponse.

— Parce que dans les paroles que j'avais saisies, il semblait y avoir une allusion à quelque chose de si terrible, répondit Blanche, à quelque chose de si...

— Je vous comprends, Blanche ! exciama le chevalier. Les horreurs et les mystères du château de Rotenberg ne vous sont pas inconnus ?

— Quoi ! est-il possible que vous aussi, vous ayez vu...

Mais elle s'arrêta brusquement au milieu de sa phrase, car elle se dit qu'un mot de plus pouvait l'amener à faire allusion à la dame Blanche, et elle ne voulait pas manquer à son serment.

— Blanche dit Henri de Brabant d'un ton grave, j'ai, en effet, traversé ces sombres corridors, ces chambres humides qui sont sous l'aile droite du château de Rotenberg ; j'ai contempné avec admiration, avec crainte et effroi, la statue de bronze, et j'ai reculé d'horreur à la vue de cette infernale machine qui est dans la pièce au dessous. Je puis donc m'expliquer l'alarme que vous avez éprouvée à la moindre allusion à ces effroyables mystères.

— Oui, pendant quelques instants j'ai été comme paralysée d'effroi, répliqua la jeune fille, car quoique je ne devinasse pas à quoi servaient cette statue et cette machine, j'ai été convaincue qu'elles jouaient un rôle horrible dans quelque association secrète. Pendant que Cyprien et la vieille femme s'entretenaient à voix basse, j'ai rassemblé mes pensées et mon énergie ; et, poussée par quelque secrète influence, je suis descendue de ma chambre, j'ai sellé moi-même mon cheval, j'ai récompensé l'hôtesse des attentions qu'elle m'avait témoignées, et suis partie sur le champ. Vous savez maintenant, seigneur chevalier, comment il se fait que vous me rencontriez à pareille heure, sur cette lande déserte.

— D'après ce que vous avez dit, observa Henri, je crois comprendre que vous n'avez pas fait choix d'un hôtel à Prague. L'auberge du Faucon d'Or, où je suis descendu moi-même, est tenu par un excellent homme nommé Trainplin, qui a une fille

d'à peu près votre âge. Vous plairait-il que je vous recommandasse à ces bonnes gens ?

— Pour cette nuit, du moins, répliqua Blanche, et je vous remercie de toutes les attentions dont je suis l'objet de la part de Votre Excellence.

— Cela n'en vaut véritablement pas la peine, dit le chevalier, car, rappelez-vous le service que vous venez de me rendre ; mais, ajoutez-y, pressons un peu le pas de nos chevaux.

Une demi-heure après ils arrivèrent aux portes de la ville. Les sentinelles refusèrent d'abord de les laisser entrer, mais à la vue de la bague que Henri fit briller à leurs yeux, ils se rangèrent respectueusement et leur firent place.

Lorsqu'ils furent entrés au *Faucon d'Or*, le chevalier fit venir l'hôtesse, et lui confia Blanche. Il se retira ensuite dans son appartement ; mais, en traversant la chambre destinée à Conrad et à Lionel, il remarqua que leurs lits étaient vides. Il se dit que probablement ils étaient sortis pour s'acquitter de la mission qu'il leur avait confiée quelques jours auparavant, relativement à la princesse Elisabeth. Il se hâta de se coucher, mais son sommeil fut troublé par toute espèce de songes effrayants.

XXII

Un coup de poignard.

Le lendemain, il était tard lorsque Henri de Brabant s'éveilla. Son premier soin fut de se rendre dans la chambre de ses pages, dont l'absence prolongée commençait à l'inquiéter, mais ils n'avaient pas reparu. Il se fit servir à déjeuner à la hâte, et appela l'hôtesse du *Faucon d'Or* pour l'envoyer demander à Blanche s'il y avait un service qu'il pût lui rendre. Mais à sa grande surprise, il apprit qu'elle s'était levée de très-bonne heure, et qu'elle était sortie sans même dire qu'elle dût revenir.

Le chevalier était triste et abattu : jamais de sa vie il ne s'était senti l'âme si oppressée.

Ce fut donc le cœur gros qu'il traversa la ville et se dirigea, pour obéir au désir que lui avait exprimé Satanais, vers les bords de la Moldau.

Le paysage était charmant de ce côté, et c'est là que venaient se promener les bons bourgeois de Prague, le dimanche et les jours de fêtes.

Il suivait depuis quelque temps le cours de la rivière, quand un cri d'angoisse frappa soudainement ses oreilles, et aussitôt il aperçut une femme flottant au milieu du courant qui l'emportait. C'était Blanche !

La jeune fille l'avait vu, l'avait reconnu, et avait même tendu les bras vers lui.

Obéissant à l'impulsion généreuse de sa nature, le chevalier se jeta sans hésitation dans le fleuve. L'eau était profonde et rapide, mais il nagea d'un bras vigoureux. Au moment où il allait saisir Blanche par ses vêtements, elle s'enfonça brusquement, comme si elle eût été changée en un morceau de plomb. Henri plongea après elle, mais en vain. Elle reparut à quelque distance, plus bas, et jeta un cri qui retentit lugubrement.

Le chevalier redoubla d'efforts, et les yeux fixés sur la jeune fille, fendit l'eau de toute la force de ses bras nerveux. Enfin, il accrocha sa robe, il l'éleva à la surface, la soutint ainsi inanimée, et en quelques secondes la déposa sur les bords fleuris du fleuve.

Pendant un moment il craignit que la vie ne fût éteinte en elle, et ce fut avec une sorte de désespoir qu'il se pencha sur son visage blanc de la pâleur de la mort, et qu'il chercha les battements de son cœur. Néanmoins, il employa énergiquement tous les moyens propres à la ranimer : il tordit les tresses humides de sa chevelure, lui prit les mains, et les frotta fortement entre les siennes ; et, au bout de quelques minutes, il eut la joie de voir les couleurs revenir à ses joues. Elle commença ensuite à respirer, et son sein se souleva faiblement d'abord. Elle ouvrit les yeux, et les fixa avec étonnement sur le chevalier, comme si elle n'avait point conscience de ce qui lui était arrivé.

Mais dès que Henri lui eut adressé quelques paroles pour la rassurer, la mémoire lui revint, et elle fixa sur lui un regard plein de reconnaissance.

A ce moment, on entendit le frôlement d'une robe dans un bosquet voisin ; Henri leva la tête, et aperçut Etna qui, droite et immobile, contemplait la scène qu'elle avait devant elle.

Son visage exprima d'abord la surprise et la joie ; mais, quand

elle vit combien Blanche était belle et qu'elle comprit que le chevalier venait de lui sauver la vie en l'arrachant des flots, elle eut un mouvement d'ennui et de dépit.

— Oni, Etna était jalouse ; mais, honteuse d'avoir cédé, même un instant, à pareil sentiment, elle se hâta d'adresser quelques bonnes paroles au chevalier ; puis, plaçant à ses lèvres un petit sifflet d'ivoire, elle en tira un son aigu.

Aussitôt il se fit un grand mouvement au milieu du bosquet, et, en moins d'une minute, apparurent Linda et Beatrice, suivies de deux guerriers taborites.

— Jeunes filles, dit Etna, je vous confie cette jeune femme, qui, paraît-il, vient d'échapper à la mort ; et vous, mes bons amis, continua-t-elle en se tournant vers les soldats, veuillez conduire le chevalier de Brabant à votre tente, où vous lui procurerez les vêtements dont il a besoin. Seigneur chevalier, ajouta-t-elle de façon à n'être entendue que de Henri, je vous attendrai ici, si vous voulez bien m'accorder quelques instants d'entretien.

— Madame, répondit Henri de Brabant, je suis venu ici tout exprès pour recevoir vos ordres.

— Je vous remercie, seigneur chevalier, répondit Etna en baissant encore la voix.

Durant ce temps, Linda et Beatrice avaient aidé Blanche à se relever ; et celle-ci, soutenue par les deux jeunes filles, put marcher sans trop de peine. Henri de Brabant fit signe aux soldats de le précéder, et Etna se trouva seule sur le bord de la rivière.

Après avoir fait deux cents pas environ au milieu de bosquets verdoyants, Henri de Brabant et Blanche arrivèrent à un espace découvert où les arbres avaient été abattus pour faire place à une demi-douzaine de tentes que l'on avait plantées là, et au milieu desquelles s'élevait un pavillon de belle apparence. C'est dans ce pavillon que Linda et Beatrice conduisirent Blanche, tandis que le chevalier suivit ses guides dans l'une des tentes.

Les deux jeunes suivantes rendirent à la jeune fille tous les services que réclamait sa position. Elles l'aiderent à ôter ses vêtements tout dégoulinants d'eau, et lui en donnèrent d'autres ; puis elles la firent coucher sur un lit où elle ne tarda pas à s'endormir.

L'officier commandant le poste taborite ne se montra pas moins empressé à l'égard de Henri de Brabant ; il lui témoigna les plus grands respects, et lui offrit tout ce qu'il trouva de mieux dans sa garde-robe.

Dès qu'il eut échangé ses habits pour d'autres qui, s'ils n'étaient pas aussi élégants que les siens, avaient du moins l'avantage d'être secs, le chevalier se hâta de demander des nouvelles de Blanche ; et, apprenant qu'elle était tout à fait hors de danger, il remercia les Taborites de la bonté qu'ils avaient eue pour lui, et alla rejoindre Etna sur le bord de la Moldau.

Durant ce temps, la sœur de Satanais se promenait à pas lents le long de la rivière, les yeux fixés sur la terre, et l'air préoccupé. Son voile, rejeté en arrière, laissait voir sa chevelure blonde à laquelle le soleil donnait des reflets dorés.

Mais, malgré son éclat et sa beauté merveilleuse, Etna n'était pas heureuse. Son air, avouons-nous dit, était rêveur, sa démarche lente et même triste, et son visage avait une expression frappante de mélancolie.

Tout à coup, une vieille femme sortit du bosquet, et quoiqu'elle n'eût rien de bien terrible, son aspect produisit sur Etna un effet étrange et saisissant.

— Démon ! que viens-tu faire ici ? s'écria-t-elle, les yeux enflammés, et en s'approchant de la vieille femme qui se plaça droit devant elle.

— Mariette, veux-tu revenir avec moi vers ceux qui sont prêts à t'accueillir et à oublier le passé ? demanda celle-ci.

— Misérable ! comment oses-tu m'adresser une pareille proposition ! s'écria Etna dont le sein se gonfla sous les émotions qui l'agitaient. Peux-tu croire que je retournerai jamais vivante dans cette maison ?

— Je ne parle pas de l'asile d'où tu t'es enfuie, Mariette, dit la vieille femme en l'interrompant, mais de la Maison Blanche où, quand tinte la cloche d'argent, à minuit...

— Assez ! Pas une parole de plus, je te le défends ! s'écria Etna avec une fureur qui semblait la jeter hors d'elle-même.

(A continuer.)

LOUIS BAILLEUL

ANNONCES.

A VENDRE

PATATES GARNET CHILI

ET

BROME DE SCHRADER

LES Cultivateurs désireux d'améliorer la qualité de leurs patates trouveront avantageux de s'adresser au soussigné qui a à vendre quelques cents minots de patates *Garnet Chili*, à bonnes conditions.

Le soussigné offre également en vente quelques minots de *Brôme de Schrader* qu'il a cultivé lui-même sur ses terres à Ste. Foye, et dont il est entièrement satisfait par l'heureux résultat qu'il a obtenu dans la culture de cette plante fourragère.

S'adresser au soussigné

LOUIS BILODEAU,

15 avril 1869.

Québec.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE

Bérubé, Daniel	Bourgeois, L.
Caron, Ambroise	Chouinard, Charles
Deblois, MM.	Dubé, Vincent
Egan, Thomas	Gagnon, A.
Graton, Jos.	Goulet, E.
Lagacé, Louis	Leclerc, Clément
Moorel, François	Mignault, Dr.
Martin, Alexis	Morais, Charles
Nadeau, Dr.	Ouellet, Louis
Plourde, Vve Oct.	Pelletier, Germain
Rouleau, Charles	Soucy, Vilmaire
St.-Cyr, D.	Tardif, Chrysologue

15 avril, 1869.

J. DIONNE, M. P.

APPRENTIS DEMANDÉS

ON a besoin à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, de deux jeunes gens qui désireraient apprendre la typographie.

S'adresser à Ste. Anne de la Pocatière, à

FIRMIN H. PROULX,

1er avril 1869.

Imprimeur

AUX

ABONNES RETARDATAIRES

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants: MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-30 AM	4-00 PM
Hudlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	11-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Vallier	11-48	1-35
St. François	12-08	1-13
St. Pierre	12-20	1-00
St. Thomas	12-40	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-16	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Quelle	3-50	9-25
St. Denis	4-08	9-05
St. Paschal	4-25	8-45
Ste. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	5-15	7-50
Lake Road	5-35	7-25
River du Loup	5-55	7-00

TRAITE

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,

Imprimeur-Editeur

A vendre, à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

A VENDRE

la LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière:

Manuel du bon jardinier, donnant les principes élémentaires du jardinage, l'organisation des plantés, les agents de la végétation, la préparation du sol, et les divers moyens de le féconder, la culture, la conservation et la classification de toutes les plantes potagères, industrielles, médicinales et d'agrément; celle des arbres fruitiers et d'ornement, avec un calendrier complet des travaux à exécuter dans chaque mois. Orné de plusieurs gravures. Prix, 3s. 9d.

Le Véritable et Parfait Bouvier moderne contenant 1o L'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques: le cheval, l'âne, le mulet, le taureau, la vache, le veau, le bœuf, les boucs, chèvres, moutons, cochons, volailles, abeilles, vers à soie; 2o Un traité sur les étangs et viviers; 3o Une instruction sur la manière de détruire les animaux nuisibles; 4o La législation rurale, vices rédhibitoires, etc.; 5o Des observations et découvertes nouvelles sur les plantes et les animaux domestiques. Prix, 1s. 6d.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse, culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. Du Breuil. Ouvrage destiné aux jardiniers, aux élèves des fermes-modèles et des écoles primaires. Prix, 3s.

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix, \$1.50 le volume; la douzaine \$16.00

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SPECIALLEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES DE LA CAMPAGNE,

Par A. Mailloux, Ptrc., G. V.

Prix: 36 sous.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

DU

CLERGE CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix: 3s. 9d.

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE

M. MICH. F. N. PRÉVOST,

PRETRE DU SEMINAIRE DE ST SULPICE,

Ornée d'un portrait du vénérable défunt — 30 sous